

La paix de Dieu: commentaire

Par juliz, le 04/11/2011 à 20:18

Bonsoir,

j'ai un commentaire de texte à rendre pour mardi prochain concernant "La paix de Dieu" et possède comme support 4 différents extraits de texte qui sont "Collection canonique" D'Arbon de Fleury, les 3 canons du Concile de Charroux de 989, le serment de paix institué par Guerin, évêque de Beauvais datant de 1023 et un extrait d'analyse du serment de paix d'un chroniqueur contemporain (clerc de l'église de Cambrai).

Le premier extrait tend à rappeler à quel office le roi a été élevé, de par le sacre, et donc les devoirs qui lui incombent ; il est investi d'une mission divine et doit protéger ses sujets, assurer paix et justice, car il aura un jour des comptes à rendre a Dieu.

Le concile de Charroux, qui est le premier réel concile de paix, est divisé d'après ce que j'ai pu lire en 3 canons bien distincts qui condamnent respectivement les usurpateurs des biens de l'Eglise, les pilleurs des biens des pauperes et les agresseurs du clergé (je n'ai ici que rappeler la fonction des différents canons sans rentrer dans le détail)

Le serment de paix institué par Guerin revient sur ces 3 canons et représente finalement leur application. L'application des canons est garantie par l'engagement solennel, le serment de paix, que les participants aux conciles prêtent eux-mêmes et qu'ils s'efforcent d'obtenir des grands. Le serment contraint ceux qui l'ont juré de respecter leurs engagements.

Dernièrement, l'analyse du serment de paix par le clerc de l'église de cambrai revient sur les circonstances dans lesquelles s'est établie la paix de Dieu (contexte historique difficile, affaiblissement du pouvoir royal, émergence des fortifications et des châtellenies, crises et violences..)

J'ai su analysé les différents textes, en tirer des principes et des idées mais ai du mal à finalement ordonner tout cela. Je connais la méthodologie du commentaire, nous en avons déjà fait un en TD, mais suis dans l'incapacité de trouver une problématique. Avez vous des conseils concernant la méthode?

Merci

Par Camille, le 05/11/2011 à 08:09

Bonjour,

[citation] "La paix de Dieu[barre][s]x[/s][/barre]" [/citation]

Par Marion33, le 05/11/2011 à 13:46

Bonjour Jullz.

Ahahaha, j'ai le même commentaire de textes que toi à rendre pour mercredi. Bordeaux IV ?

Je me trouve dans le même cas que toi. J'ai réussi à analyser les textes etc, mais quand il s'agit de trouver une problématique je bloque. Du coup, je n'arrive pas non plus à trouver un plan. Déjà, je pensais, dans une première partie parler du texte d'Abbon de fleury et des autres qui je trouve ont un interet commun dans une seconde partie. Je ne sais comment formuler ces parties, par contre. Hum!:/

La problèmatique, je suppose, doit s'axer sur l'intervention de l'Eglise... ? Merci d'avance de vos réponses.

Bonne journée. (:

Par Sushiii, le 05/11/2011 à 16:07

Bonjour!

Moi aussi j'ai ce commentaire à faire, et j'en arrive au même problème que vous, c'est-à-dire de trouver une problématique et un plan, je ne comprend pas comment à partir d'un texte, une problématique peut ressortir.

J'ai entendu dire aussi que certaines personnes parlait de la trêve de Dieu dans le commentaire, moi je pensais plutôt en parler dans l'ouverture, qu'en pensez vous ?

Pour la nature des textes, vous les avez qualifié d'ecclésiastiques? ou d'autre chose? car j'ai un doute en faite, je ne sais pas si on peut qualifier un texte d'ecclésiastique :/

Merci d'avance! :)

Par Marion33, le 05/11/2011 à 17:23

J'aurais aussi parlé de la trêve de Dieu dans l'ouverture (conclusion.)... J'ai peur que si on en parle dans le commentaire, ça soit hors sujet!

Pour les textes, j'ai dit qu'ils étaient de nature religieuse plutôt qu'ecclésiastique. Mais, je ne sais pas si ça convient mieux ! ^^

Par Sushiii, le 05/11/2011 à 17:36

D'accord, c'est bien ce que je pensais pour la trêve de Dieu ^^

Oui, c'est vrai ça va mieux pour la nature religieuse.

Je me demandais pour l'intérêt du sujet, j'ai trouvé un intérêt politique du fait que l'Eglise prenait une place très importante dans l'empire étant donné de la faiblesse du pouvoir royal dû aux invasions. Mais je pense qu'il n'y a pas que ça :/, est-ce qu'on peut dire qu'il y a un intérêt juridique par la même occasion avec le Concile de Charroux qui est la pour mettre en place une décision qui est la paix de Dieu?

Par Marion33, le 05/11/2011 à 17:40

Bah, c'est pas juridique. En effet, les conciles ont la même valeur qu'une loi émanant de l'Etat mais ça reste dans la dimension religieuse, je pense. Après, je ne sais pas...

Par Alexandre33, le 05/11/2011 à 17:45

Bonjour,

Je me demandais une chose, comment ça se passe quand il y a plusieurs textes ? On doit tous les présenter dans l'intro, ou faire quelque chose de plus général ?

Par Sushiii, le 05/11/2011 à 19:25

Bah moi j'ai expliqué qu'il y en avait plusieurs dans l'intro, et après dans le commentaire en lui même tu dois tous les mettre ensemble je sais pas si tu vois ce que je veux dire

Par Alexandre33, le 05/11/2011 à 19:34

Oui tu réponds parfaitement à ma question, merci beaucoup!

Par melmel, le 06/11/2011 à 10:18

je dois aussi traiter ce sujet là.

pour mon plan, j'ai pensé faire dans une premiere partie le déclin de la fonction royale, puis en II)au profit de l'Eglise. le probleme c'est que je n'arive pas à dire beaucoup de chose dans ma 2eme partie... vous en pensez quoi??

par contre je suis comme vous je galere un peu pour trouver ue problematique ^^

Par Sushiii, le 06/11/2011 à 11:07

En fait après réflexion je crois qu'on a pas besoin de faire de problématique, juste une idée générale. Enfin, c'est ce que notre prof nous a dit, donc :/

Moi je n'arrive toujours pas à trouver de plan, --'. Je sais pas comment mettre en forme mes idées :/

Bref! ^^

Par ahava, le 06/11/2011 à 13:29

ahahahah heureuse de savoir que je ne suis pas la seule à galérer pour ce TD. ^^ en fait moi j'ai fait une analyse individuelle de chaque texte sur une page à part, en notant les points clés. après j'ai fait une mise en commun des analyses de chaque texte pour trouver les idées générales qui reviennent dans tous les textes et les "nouveautés" de chaque texte. mais trouver une problématique ... [smile17] je suis coincée

je pense que parler de la trêve de Dieu dans le corps du TD est hors sujut, vaut mieux en parler en ouverture à la fin.

Après, je pense qu'il faut se baser sur l'Eglise en thème principal car c'est elle qui a créé la Paix de Dieu, toutes les idées tirées des textes se rapportent à elle et renvoient au rôle qu'elle voulait définir pour le roi.

pour mon intro j'avais pensé en fait à présenter en une ligne ou deux le contexte: début de la féodalité, décadence du pouvoir et de l'autorité royale, l'Eglise détentrice des traditions romaines qui créé deux mouvements (la Paix et la trêve de Dieu) pour pallier au manquement royal et assurer le relai. Puis dire ce qu'est la paix de Dieu en général avec ce qu'elle présente comme objectif : imposer des mesures visant à maintenir la paix au sein du royaume, protéger des classes stratégiques de la société. Et après parler des textes enfin dire que le début des années 990 Arbon de Fleury aborde le thème, puis le Concile de Charroux ect

maintenant le plan bah sans problèmatique c'est un peu dur... à vrai dire c'est même impossible!!

Par Marion33, le 06/11/2011 à 13:45

Au fait, c'est ABBON de Fleury ;) On voit mal sur le polycoP.

Je crois que la problèmatique n'est pas obligatoire. Du coup, je n'en ai pas fait ! Pour ce qui est du plan, je me suis basée sur la chronologie de l'institution.

J'ai vu dans des bouquins, qu'il dinstinguait 2 périodes. Une premmière fin X°s (conciles.) et une autre vers 1020.(serment.)

Et pour la trêve de dieu, à la limite on peut en parler à la toute fin du commentaire. Car c'est un glissement de la paix de dieu à la trève de dieu...

Par shaane12, le 06/11/2011 à 14:14

Petite précision:

La problématique, c'est obligatoire !!!

Un plan répond à une problématique, elle est indispensable. C'est la clef du devoir !!!

Par ahava, le 06/11/2011 à 14:45

oui la problématique est obligatoire pour pouvoir faire un plan [smile3] pourquoi en pb ne pas parler de l'apport des mesures de la paix de dieu? en parlant en I. d'un renforcement du pouvoir royal faible et en II. de la défense ou de la sauvegarde des administrés (que ce soit le peuple ou le clergé)? mais je ne sais pas pourquoi j'ai l'impression d'être à côté de la plaque.... [smile7]

Par Marion33, le 06/11/2011 à 14:56

Hum, ok. Je vais alors en chercher une...:/

Par Marion33, le 06/11/2011 à 15:38

Ca m'a l'air pas mal, oui!:)))

Par Sushiii, le 06/11/2011 à 15:52

Ton plan à l'air bien, je vois quoi mettre dans ton I mais par contre je ne comprend pas le II. Suis je bête ? :/

Par Marion33, le 06/11/2011 à 15:57

Je suis d'accord avec Sushii. Le I est très bien mais le II, je ne comprend pas trop non plus. Enfin, j'imagine ce que tu veux dire dedans mais! ^^

Par Sushiii, le 06/11/2011 à 15:58

c'est vraiment galère ces commentaires de textes quand même je trouve!

Par ahava, le 06/11/2011 à 16:04

bah dans le II. en fait j'aurais mis que le roi doit défendre, protéger les intérêts de son peuple et du clergé, de ceux qu'ils dirigent.

en fait j'aurais fait :

a) la protection du peuple

- les veuves et les pupilles du texte 1
- les paysans et les commerçants
- les étrangers
- --> le roi accorde sa protection
- b) la protection de l'Eglise par la protection des églises et des ecclésiastiques

Par Sushiii, le 06/11/2011 à 16:06

Ahhh okay, bah oui il est super ton plan! Comment vous arrivez à trouver des plans aussi bien??

Par ahava, le 06/11/2011 à 16:11

merci c'est gentil j'ai plus qu'à tout rédiger pour demain haha

Par Sushiii, le 06/11/2011 à 16:18

Courage, moi c'est pour mercredi, j'ai encore un peu de temps pour rechercher un plan --', youhou

Par ahava, le 06/11/2011 à 16:19

lol bon courage à toi alors pour ton plan ahah moi horaires pourris TD les lundi et mardi.... hmm

Par ahava, le 06/11/2011 à 21:03

j'étais aussi en série L l'année dernière. je procède à peu près par les mêmes étapes que toi si ce n'est que pour comparer les textes je fais un tableau à entrées multiples je regroupe comme ça les points communs, les différences, les spécificités de chaque texte ect. C'est pratique ^^

en fait j'ai bousculé mon plan lors de la rédaction car sinon la partie II était bancale par rapport à la I. au moins c'est fait, c'est un peu différent mais ça reprend les mêmes idées mais pas dans le même sens exactement. bref je me comprends :)

au fait pour le civil, j'ai demandé à la prof, il faut juste faire pour l'arrêt 1 une fiche d'arrêt pour

l'arrêt 2 la rédaction de l'intro. j'avais pas compris le truc et je me suis tappé la semaine dernière l'arrêt 1 en entier avec les recherches qui vont avec bien sur... j'avais la haine haha!

tout le monde est en série 1 ou il y a aussi du monde de série 2?

Par Visiteur, le 06/11/2011 à 21:18

La fameuse méthode du tableau, en effet, bien pratique, que j'utilisais, mais que je n'utilise plus.

[citation]au fait pour le civil, j'ai demandé à la prof, il faut juste faire pour l'arrêt 1 une fiche d'arrêt pour l'arrêt 2 la rédaction de l'intro. j'avais pas compris le truc et je me suis tappé la semaine dernière l'arrêt 1 en entier avec les recherches qui vont avec bien sur... j'avais la haine haha! [/citation]

Aaaah, merci bien pour les infos, j'allais me faire les deux arrets ... Quoi que, si j'ai du temps, je ferais les deux, ca m'entraînera comme ca.

Par didine, le 07/11/2011 à 11:55

bonjour moi j'ai ce commentaire aussi à rendre pour aujourd'hui et je suis à bordeaux 4. alors moi pour trouver ma problematique je me suis pencher sur les guerres seigneuriales. car c'est pour cela que l'Eglise intervient en creant la pais et treve de dieu.... donc je suis partie sur une problematique du genre quels sont les moyens de l'E pour limiter les guerres. et du coup jai trouver un plan du genre un mouvement d'origine pacifique(I)(la paix et la treve) et un mouvement rendu obligatoire(II)(serment et sanction).

pour moi me semble bon mais apres je vois le prof aujourdh'ui donc...

envoyer moi un mail pour connaître des détails mais je ne donnerai pas de correction car le prof nous la donnera la semaine prochaîne...

Par didine, le 07/11/2011 à 12:04

moi j'ai parler de la treve de dieu car jai trouver quel commencer vers 1020 donc sa couvre la date du 3° texte

de plus comme ma problematique se base sur les moyens que l'Eglise emploi pour limité les guerre interseigneuriale je ne pouvait pas ne pas en parler car cela en fait partie.

Par ahava, le 07/11/2011 à 12:33

moi j'ai trouvé que la paix de Dieu est instauré la première fois par le concile de Charroux donc avant le 3eme texte...

Par juliz, le 07/11/2011 à 17:52

La paix de Dieu ne renforce pas vraiment l'autorité royale d'après moi car c'est parce que le roi a échoué dans sa mission que l'Eglise se doit d'agir en son propre nom. Tout ceci arrange le roi, cela va de soi, mais celui ci est totalement mis à l'écart. Le roi ne joue quasiment aucun rôle dans la paix de Dieu, le premier texte met le doigt sur son incapacité à assumer ses fonctions. Je vous renvoie à l'idée de société tripartite (sa conception indo-européenne) qui me semble réellement intéressante et liée au devoir car ce sont les oratores (membres du corps ecclésiastique) qui, lorsqu'un des corps formant la société prend trop de pouvoir, sont chargés de rééquilibrer le tout. J'ai lu ca dans un livre de la BU d'histoire du droit et cela me semble tout à fait adapté à l'idée générale que véhiculent les textes. Sinon pourquoi inclure le premier texte? :) J'aurai une partie des réponses à mes questions demain avec mon prof de TD (j'ai td à 16H45)

Par Droit, le 07/11/2011 à 21:15

Bonsoir, moi j'ai le même commentaire mercredi midi à rendre et je suis un peu perdue.. Du coup j'ai des bouts de plans, des idées, tout ca et je n'aurai jamais le temps de tout rédiger à temps pour mon TD ? Vous pensez que c'est quoi la meilleure solution?

Je ss même pas sur qu'il ramasse mon devoir en particulier mais je sais pas comment faire ??

Merci d'avance.

Par Sushiii, le 07/11/2011 à 21:31

Essaye d'écrire ton commentaire quand même, moi aussi je suis dans le même cas, mais étant donné qu'on a eu des vacances, on est censé avoir eu le temps de le faire, donc je pense que ça passera mal auprès du prof :/

Par Visiteur, le 07/11/2011 à 21:57

Tu fais comme moi, tu te mets un bandeau avec inscris dessus : "Banzai" et tu achetes pas mal de redbull, café, coca ... Et tu te fais une petite nuit blanche.

J'ai essayé, et ca marche.

Par Sushiii, le 07/11/2011 à 22:33

Ou tu ne vas pas en cours le matin, tu demandes à des amis de te passer le cours, comme ça tu peux le faire tranquillement!

Par amine33, le 07/11/2011 à 23:23

Bonsoir, Je suis dans le même cas que toi.

Je te déconseille de ne pas venir en cour demain surtout qu'on à Fall, ce que tu peux faire c'est une nuit blanche comme moi les 2 h avec lui tu suit ensuite si tu a le cour de aubin ou si un pote a toi va en cour te le passe comme sa tu peux bosser même la matinée xD, Puis je pense que après sa tu sera prêt pour ton TD =)Et achète toi une Senseo si tu n'en a pas déjà!

Par Sushiii, le 07/11/2011 à 23:25

c'est ce que je disais en gros, c'est que je n'ai juste pas préciser pour Fall, mais ça me paraissait juste impensable de louper son cours!

Par Visiteur, le 07/11/2011 à 23:39

Les cours de Fall sont tout simplement trop magique.

Par Sushiii, le 07/11/2011 à 23:44

Ou pas! Surtout quand on ne l'a pas pris en TD -_-

Par amine33, le 07/11/2011 à 23:48

Mdr , non sérieusement des 3èmes années m'ont dit que fall est un excellent prof , il faut juste s'y faire de toute façon ont ma aussi dit qu'il partais souvent en voyage et qu'il rattrapait ses cours le samedi ou en semaine le soir , une raison de plus pour l'apprécier =)

Par Sushiii, le 08/11/2011 à 14:31

Je n'en doute pas que ce soit un excellent prof, mais ce qu'il serait bien c'est qu'il y ai un peu plus de contenu dans ses cours, parce que je trouve qu'on a trop d'exemple et pas assez de matière. Enfin après c'est juste mon avis.

Sinon pour reprendre le thème principale de ce sujet ^^, est ce que vous pensez que si on en fait pas de 1 et 2 c'est grave? Notre prof nous a dit que c'était important, mais quand on est dans l'impasse, on fait comment?

Par Visiteur, le 08/11/2011 à 18:16

C'est minimum A et B, si y'a pas de sous partie du genre 1 et 2 c'est pas très grave en première année en tout cas, du moins je crois! Moi mes prof m'ont dis que si on avait qu'un A et B c'était le minimum et plus que suffisant.

Par Ndlefou, le 09/11/2011 à 10:32

Qui a M.SERRA le mercredi?